

# RENDEZ-VOUS

## #18

Août 2019

# CITOYEN



DÉPARTEMENT  
DE LA  
Réunion

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

## ACCOMPAGNER LES RÉUNIONNAIS À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE



# APPEL À PROJETS

## HÔTEL DES THERMES DE CILAOIS

L'emblématique Hôtel des Thermes de Cilaos offre un panorama exceptionnel sur le cirque et ses remparts.

Le Département souhaite valoriser ce bien exceptionnel dont il est propriétaire, à travers un projet de qualité. Le développement économique, thermal et touristique du territoire de Cilaos et la création d'activités et d'emplois sont des critères essentiels à faire apparaître dans les propositions de valorisation de ce site.

L'ensemble des critères, ainsi que les renseignements relatifs au projet et à ses modalités d'occupation sont dans le règlement à télécharger sur :

<https://www.departement974.fr/appels-projets>

Les offres devront parvenir au Département de La Réunion **avant le 8 octobre 2019 à 15h** avec la mention « Appel à projets pour le site de l'Hôtel des Thermes de Cilaos ».

Soit par mail à [appel-projets@cg974.fr](mailto:appel-projets@cg974.fr)

Soit par voie postale :

**Mission Aménagement et Développement**  
**36 rue Fénélon - 97400 Saint-Denis Cedex**



*Le Département aux côtés des Réunionnais*

# ÉDITORIAL

Chef de file de l'action sociale, le Département agit sur le quotidien des Réunionnais. À travers nos différents dispositifs, nous assurons l'accompagnement de nos gramounes, des personnes en situation de handicap ou encore des familles. Nous apportons par ailleurs des réponses directes aux situations d'urgence sociale à travers un panel d'aides visant à soutenir les publics les plus vulnérables.

Nous avons aussi le devoir, en tant que Conseillers départementaux, de construire le modèle de développement réunionnais de demain. C'est tout le sens de notre projet de mandature, résolument tourné vers l'avenir.

L'avenir de notre population d'une part, à travers le plan national de lutte contre la pauvreté qui vise à mieux prévenir les situations d'urgence, en mettant en place une politique innovante d'accompagnement social des Réunionnais. C'est aussi prendre en compte le vieillissement de la population réunionnaise. Le Plan Senior actuellement en cours d'élaboration intègre une vision ambitieuse, cohérente et concertée du bien-vieillir de nos gramounes. C'est aussi soutenir l'excellence réunionnaise dans



tous les domaines, l'éducation, la culture ou encore le sport.

L'avenir se prépare également à travers une politique d'aménagement durable, tenant compte des besoins infrastructurels nécessaires pour le développement du territoire (route, bâtiments,) tout en relevant le défi de la préservation de notre environnement ainsi que de notre écosystème. La politique énergétique du Département en est un

brillant exemple, portant une ambition forte en termes de transition énergétique dans une démarche éco-responsable visant à lutter contre le réchauffement climatique.

Préparer l'avenir, c'est aussi porter un regard lucide et pragmatique sur le développement économique de notre île, qui passe nécessairement par un renouveau du modèle agricole péni. Cette réflexion est d'ores et déjà engagée dans le cadre du projet AGRIPéi 2030. Il s'agit pour le Département de poser une stratégie visant à répondre à cette triple exigence : la préservation de nos traditions, la capacité à nourrir une population qui atteindra le million d'habitants à l'horizon 2050, et la compétitivité de nos produits d'excellence afin qu'ils puissent rayonner au-delà de notre territoire.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». Cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry résume parfaitement l'ambition du Département et de ses élu(e)s, celle de bâtir un avenir meilleur pour La Réunion et les Réunionnais.

*Cyrille Melchior.*

## SOMMAIRE

4-5

Coopération  
Commission de  
l'Océan Indien



12-13

Retour en images

6-7

Actualité

10<sup>es</sup> Jeux des Îles  
de l'Océan Indien



14-15

Dossier  
Handicap



Conformément à la réglementation en matière de communication en période préélectorale, la rubrique « nos élus » est suspendue et reprendra après les élections communales de 2020.

Papier issu de forêts  
gérées durablement PEFC

## COMMISSION DE L'Océan Indien : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ



**Mettre en place une stratégie alimentaire pour les pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) c'est l'un des objectifs du PRESAN, le Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Un programme qui veut impulser des échanges agricoles dans l'Indianocéanie en faisant de Madagascar le « grenier de l'océan Indien ». Pour mettre en place des actions et réfléchir à la méthode, la 42<sup>e</sup> édition de la Foire Agricole de Bras-Panon a accueilli plusieurs représentants des pays membres.**

L'idée est née lors de la conférence de Mahajanga en mars 2013 et de la Conférence des bailleurs pour la sécurité alimentaire qui s'est tenue à Antananarivo en février 2015. Comment les pays membres de la Commission de l'Océan Indien pouvaient-ils assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

des pays de la zone ? C'est l'acte de naissance du PRESAN. Pour mettre en œuvre ce Programme, une « Unité Régionale pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle » a été installée à Antananarivo.

Le PRESAN est officiellement adopté par la COI le 26 février 2016, lors du 31<sup>e</sup> Conseil des ministres. À noter que la FAO (*Food and Agriculture Organisation*), en français, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, collabore étroitement avec la COI et apporte son soutien technique au PRESAN.

Compte tenu des enjeux, le Conseil départemental, en plus de sa participation au Conseil des ministres de la COI, veut être associé à la mise en œuvre du programme. La Collectivité, en lien avec le Cirad (centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) participe aux travaux du Comité de Pilotage.

### Échanges et témoignages sur les méthodes et pratiques

Le Département apporte un appui technique en mettant à la disposition de la COI pendant deux ans une personne qualifiée basée à Antananarivo pour diriger l'Unité Régionale de coordination du programme.

La 42<sup>e</sup> Foire agricole de Bras-Panon a accueilli la 3<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage du PRESAN ainsi que la 2<sup>e</sup> édition du séminaire régional sur la sécurité alimentaire. Lors de ce séminaire, le Cirad s'est associé à la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de La Réunion (FRCA) avec pour objectif la valorisation de l'expérience agricole Réunionnaise.

Il s'agissait aussi de réfléchir à la mise en réseau de tous les acteurs concernés. Une dizaine d'agriculteurs malgaches et comoriens était présent, ce qui a permis des échanges fructueux et des témoignages intéressants sur les différentes méthodes et pratiques.

## ALIMENTAIRE DES PAYS DE LA ZONE



Photos : Hadrien Faivre



### Faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien

La Foire de Bras-Panon qui avait pour thème cette année « Produire et consommer pays » entraine totalement dans cette recherche de circuit court de qualité et de sécurité. Il s'agit en effet de permettre à tous les pays membres de la COI de participer au programme PRESAN. Outre le Département, les autres collectivités ont pu aussi échanger avec les agriculteurs, des experts en recherche et innovation ainsi que sur la thématique de la formation. L'occasion de voir à travers des témoignages ce qui se fait déjà notamment à Madagascar (plus précisément à

Ambohimanga, ville jumelée avec la ville de Bras-Panon), dans le cadre de la coopération. Parmi les réalisations déjà opérées, la formation des agriculteurs malgaches, l'apport technique dans l'agriculture familiale et la diversification du maraîchage ainsi que le petit élevage. Des projets cofinancés par le Département, la commune de Bras-Panon et l'association MIARO, protéger et partager en malgache.

Cette association a pour mission la recherche, l'information, la diffusion, l'échange interactif et la formation en matière de langues, cultures, civilisations entre La Réunion et Madagascar. Valoriser les agriculteurs

de la zone, créer une solidarité et un modèle d'agriculture, un enjeu que veut relever le Département de La Réunion. Un partage de savoirs et de savoir-faire dans l'intérêt de chaque pays où il n'est surtout pas question de mettre en concurrence les agriculteurs de La Réunion et ceux de la zone, mais bien de palier les besoins alimentaires des populations.

Prochaine étape, l'organisation d'un salon professionnel agricole de l'océan Indien, tour à tour dans chaque île, pour faire la promotion du professionnalisme agricole en Indiaocéanie : de la recherche au terrain, de la fourche à la fourchette !

## 306 000 € POUR LES ATHLÈTES RÉUNIONNAIS



Les Jeux des Îles de l'Océan Indien constituent une compétition sportive d'excellence qui se nourrit de l'ambition et de la motivation de chaque athlète sélectionné. C'est une excellente occasion de mesurer à la fois la bonne santé du sport dans l'espace indianocéanique et de conforter les liens d'amitié entre les peuples de l'océan Indien.

C'est l'une des compétitions les plus prestigieuses de la zone Océan Indien : les Jeux des Îles. Tous les athlètes qui ont remporté des médailles au niveau national et international sont passés par cette compétition qui permet de faire émerger les champions qui porteront haut et loin les couleurs de la France. Le Conseil départemental qui accompagne tout au long de l'année les ligues et les comités sportifs a été une fois de plus aux côtés de la délégation Réunionnaise. Une convention a été signée en ce sens avec le CROS, montant de la subvention : 308 000 €.

« C'est indispensable, on n'aurait pas pu continuer à s'engager dans la compétition sans ce soutien », précise Monique Cathala, la présidente du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de La Réunion. 308 000 € pour compléter les aides de la Région et de l'État et permettre ainsi au CROS de boucler le budget prévisionnel de 600 000 €. Pour le Président du Département, Cyrille Melchior, « les Jeux des Îles constituent un événement majeur qui permet aux meilleurs athlètes de l'océan Indien de s'affronter... et ainsi de briller dans l'objectif de poursuivre une carrière sportive au plus

	Or	Argent	Bronze	Total
Maurice	92	79	53	224
Madagascar	49	47	31	127
Réunion	46	58	74	178
Seychelles	28	32	51	111
Maldives	4	4	7	15
Mayotte	3	2	10	15
Comores	1	3	11	15

### LE PALMARÈS RÉUNIONNAIS PAR DISCIPLINES

	Or	Argent	Bronze	Total
Athlétisme	5	16	18	39
Badminton	2	3	2	7
Basketball	-	1	1	2
Beach Volley	4	-	-	4
Boxe	1	1	7	9
Cyclisme	1	1	-	2
Football	1	-	-	1
Haltérophilie	5	16	19	40
Judo	7	4	5	16
Natation	19	12	20	51
Rugby	-	1	-	1
Tennis de Table	1	1	-	2
Voile	-	3	2	5
Volleyball	-	-	-	-

haut niveau. Ce soutien de 308 000 € est un signal fort envoyé aux sportifs réunionnais et aux responsables des différentes disciplines et aux milliers de bénévoles qui se mobilisent tout au long de l'année. » Cyrille Melchior qui a par ailleurs précisé que les Jeux des Îles c'est aussi l'occasion de renforcer les liens d'amitié et de solidarité qui

unissent les peuples de l'océan Indien. Une aide financière qui a participé à la prise en charge des sélections réunionnaises aux Jeux des Îles à Maurice du 19 au 28 juillet derniers, mais qui a permis également d'assurer l'accueil, l'hébergement, la restauration et les déplacements des délégations lors de la manifestation.

## LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES SPORTIFS : 2,2 M€ EN 2018

Le mouvement sportif Réunionnais a toujours pu compter sur la participation et le soutien financier du Département de La Réunion. Compétence obligatoire de la Collectivité au même titre que la culture, cette politique se traduit par un accompagnement de tous les instants des fédérations et des ligues sportives sur tout le territoire.

Depuis les premières années de la décentralisation, le Conseil départemental accompagne et contribue à la structuration à tous les niveaux de la pratique sportive à La Réunion.

Ainsi, le Département -aux côtés de l'État et des autres collectivités territoriales-

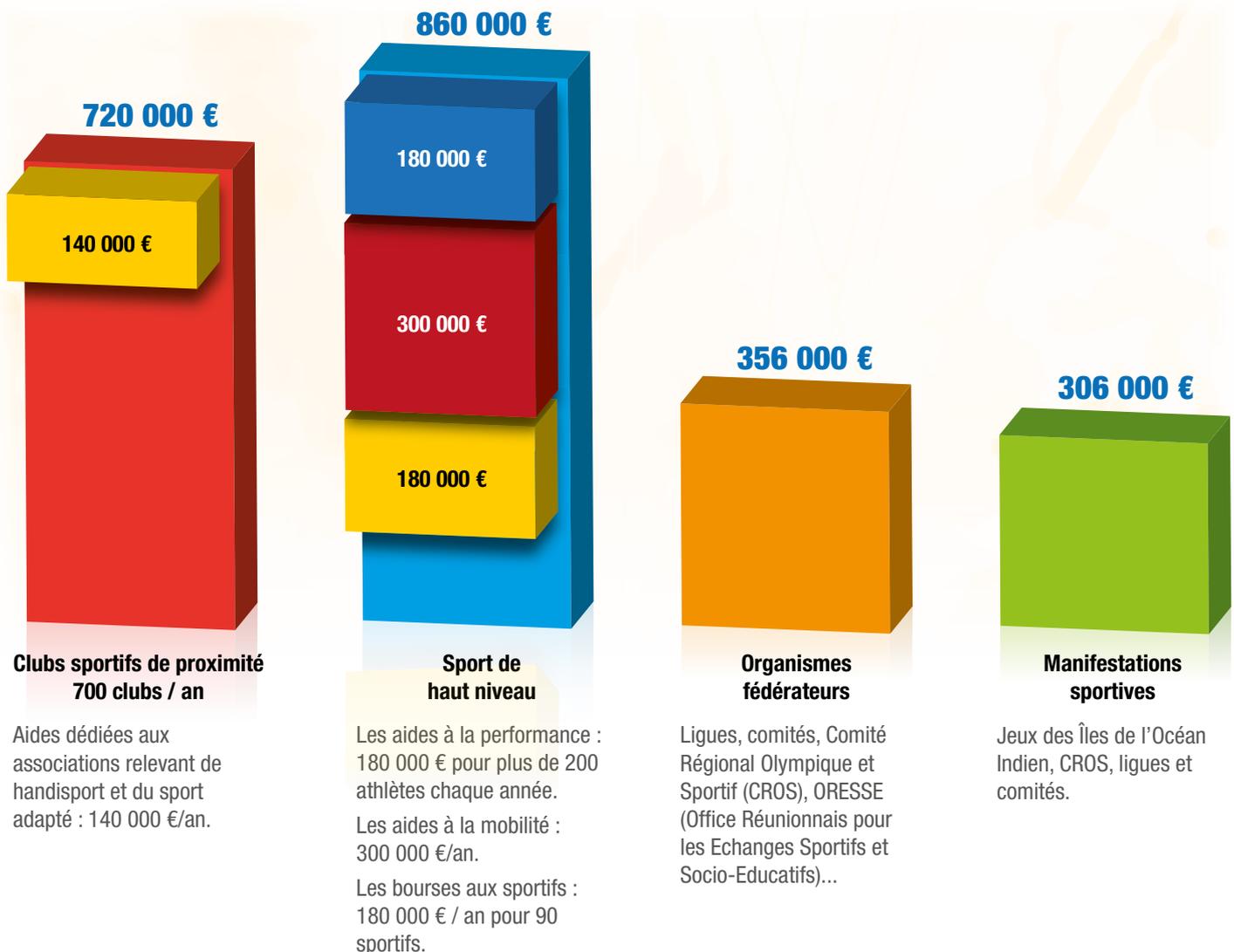


participé au développement que le sport Réunionnais a connu ces trente dernières années. Le sport aujourd'hui représente 65 disciplines et plus de 160 000 licenciés.

Le sport, véritable vecteur de lien social, le sport comme moyen d'intégration, le sport pour se professionnaliser, le sport

pour animer les quartiers, le sport qui renvoie une image positive qui permet aux plus jeunes de s'identifier à travers nos champions.

En valorisant le sport, la Collectivité participe ainsi à d'autres politiques publiques comme la santé, l'insertion, l'éducation.



## RD 400 : UN AXE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE SUD



### Les travaux du chemin Stéphane

C'est la première étape du chantier d'aménagement de la RD 400. Ce ne sont pas moins de 8 500 véhicules qui empruntent cet axe qui est situé à la Ravine des Cabris, et qui relie la Ligne des Bambous à la RD 400. « *Le chemin Stéphane bénéficiera d'un investissement de 6,1 M€ dont 3,4 M€ du Département et 2,6 M€ pour la commune de Saint-Pierre. Il faut créer un véritable réseau d'assainissement des eaux pluviales, sécuriser le cheminement des piétons et offrir aux automobilistes une voie nouvelle* », a expliqué le Président du Département, Cyrille Melchior.

**17 000 voitures par jour, un chiffre impressionnant pour cette portion de route appelée RD 400. Un axe structurant qui délimite les communes du Tampon et de Saint-Pierre. En concertation avec ces deux municipalités, le Département lance le projet d'aménagement de la RD 400. Plusieurs opérations permettront à terme de fluidifier la circulation, de faciliter les déplacements, de développer la Zone d'Activité de Trois-Mares et de sécuriser les piétons.**

Aménager la RD 400, c'est faciliter au quotidien la vie des Saint-Pierrois, des Tamponnais, mais aussi de tous ceux qui empruntent cette portion de route. Le projet d'aménagement que porte le Conseil départemental comprend plusieurs opérations qui s'articuleront en différentes phases. Dans un premier temps, il s'agit de supprimer les radiers existants. Celui de la Ravine-Blanche fait actuellement l'objet de travaux. Pour les quatre autres, les chantiers démarqueront en 2020. Une suppression de radiers qui coûtera 6,5 M€. Parallèlement, des travaux sur la chaussée, des carre-

fours et des réseaux d'assainissement seront réalisés.

#### Coût total des opérations : 21,4 M€

Deuxième grand chantier, l'aménagement entre la RD 39 (Ravine des Cabris/Trois-Mares) et la RD 27 (Bois d'Olivier/Ravine des Cabris). Il s'agit de raccorder la RD 400 à la RD 27, entre le chemin Stéphane (RD 39) et le giratoire d'entrée sud du pont sur le Bras de la Plaine. Un aménagement qui s'inscrit dans le cadre de la liaison à mi-hauteur pour le sud.

L'aménagement de la RD 400 coûtera 14,9 M€ : 4,5 M€ pour l'aménagement de la route actuelle et 10,4 M€ pour le prolongement.

Plusieurs objectifs sont visés par le Département et les communes concer-

nées pour rééquilibrer le trafic et fluidifier la circulation dans les zones habitées. Un nouvel axe qui permettra aussi de faciliter les déplacements, notamment avec l'aménagement d'un accès pour les sapeurs-pompiers. Il s'agit aussi de permettre à la zone d'activité économique des Trois-Mares de se développer. Les piétons et les cyclistes n'ont pas été oubliés, puisque la sécurisation de la route passe par la suppression des radiers mais également par le développement de nouveaux modes de déplacements. Des pistes cyclables seront aménagées dans le secteur.

Trois tracés ont été retenus pour cette prolongation de la RD 400. La concertation publique qui débute le 2 septembre permettra aux Réunionnais de donner leur avis et de choisir l'itinéraire qui correspond le mieux à leurs attentes.

## RD 1 - LA POSSESSION : 922 000 € POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Le chantier avait démarré en octobre 2018 et s'est achevé au mois de juillet. Le petit « bord de route » en terre a laissé place à un trottoir large qui permet aux piétons de circuler en toute sécurité. Pour le Département, qui est intervenu à hauteur de 922 000 €, ce chantier était essentiel pour les familles, notamment les enfants, qui empruntent cette portion de route tous les jours. Le Président du Département, Cyrille Melchior, et le Conseiller départemental du Canton 3, Philippe Robert, se sont félicités de cet aménagement.



Les communes de l'île font face à une urbanisation croissante, qui entraîne l'augmentation du nombre de voitures. La Possession ne fait pas exception. Ici, nous sommes sur la Route Départementale 1 (RD 1), à proximité du giratoire du Sacré-Cœur. Une rue qui traverse successivement les quartiers de Halte-là, Sainte-Thérèse et Pichette pour s'achever au niveau du quartier de Dos d'Âne, 15 kilomètres plus haut. Les travaux d'aménagement diligentés par le Département et la mairie de La Possession ont concerné plus précisément 1 200 mètres de route compris entre le croisement de la rue des Écoles et le carrefour avec la partie haute de la rue Alexandre Dumas. Deux problèmes se posaient à ce niveau :

- des caniveaux à ciel ouvert le long de la chaussée, qui ne permettaient pas d'assurer l'acheminement des piétons en toute sécurité,
  - la présence de nombreux arrêts de bus sans passages pour les piétons.
- Il devenait urgent de sécuriser cette partie de la RD 1 : ce ne sont pas moins de 8 000 véhicules par jour qui circulent dans ce secteur.

### Un espace piétonnier de plus d'1m50

En octobre 2018, le premier coup de pioche a été donné pour lancer ce chantier. Les travaux ont compris plusieurs phases d'aménagement : la réalisation d'environ 1 200 mètres de trottoirs, l'aménagement d'arrêts de bus, la réalisation de murs de soutènement et de parapets, la mise en place d'un réseau d'eaux pluviales busé en remplacement de fossés à ciel ouvert, l'aménagement d'accotements et de places de stationnement, la pose de fourreaux pour l'éclairage public et la réfection de la chaussée avec la mise en place d'un tapis d'enrobé. C'est désormais un espace de plus d'1m50 qui permet aux piétons de cheminer en toute sécurité. Pour le Président du Département, Cyrille Melchior, « la mission de la Collectivité est d'assurer, tout au long de l'année, l'aménagement et l'entretien des 720 kilomètres de routes départementales. Nous investissons près de 25 M€ par an pour permettre aux usagers de circuler en sécurité. Il s'agit aussi d'améliorer les dessertes et les connexions avec



### Coût et financement

- Coût des travaux : 1 065 000 €
- Département : 922 000 €
- Commune de La Possession : 143 000 €

les autres réseaux routiers ». Des routes qui participent également au désenclavement des parties hautes de notre île et des villes situées plutôt sur le littoral, comme ici la RD 1 qui va jusqu'à Dos d'Âne. Un élément essentiel de développement tant sur le plan économique, social que culturel.



**Imaginer un modèle agricole pour La Réunion de demain... L'enjeu est de taille lorsque l'on sait que nous serons 1 million d'habitants en 2037. Avec l'AGRIPÉI, le Département de La Réunion a décidé de porter une réflexion sur les enjeux de l'agriculture Réunionnaise d'ici à 2030.**

Avec la fin des quotas sucriers, La Réunion arrive à une période charnière de son activité agricole. La culture de la canne à sucre couvre en effet 58 % des 42 000 hectares exploités dans notre île. La phase de transition en terme de diversification a débuté depuis quelques années. Ainsi, le modèle agricole qui s'est développé a permis l'optimisation des systèmes productifs. Désormais, les filières animales (bovins, lait, porcs, volailles, lapins, caprins, ovins et œufs) couvrent presque une majorité des besoins locaux en produits frais. S'ajoutent à cela, d'autres productions comme l'horticulture, la vanille, le miel et -dans une moindre mesure-, le curcuma, le géranium et le café. Ce développement tient compte de la population en qualité et en quantité. C'est pour cela que le Conseil départemental a entrepris une réflexion de

grande envergure, l'étude AGRIPÉI, qui a débuté en 2018 avec un diagnostic approfondi de notre modèle agricole et l'évaluation des politiques publiques qui s'y rattachent. AGRIPÉI doit répondre, entre autres, à cette ambition qui est de construire le modèle agricole de demain en s'appuyant sur les fondamentaux existants : des exploitations familiales créatrices d'emplois, qui assurent un revenu décent aux agriculteurs, qui nourrissent les Réunionnais (y compris par la restauration collective), qui préservent notre environnement et qui privilégient les circuits courts.

### **Construire une nouvelle vision en préservant nos traditions**

La phase d'évaluation a pour objectif de construire une vision rénovée de l'agriculture Réunionnaise, de définir une politique de développement agricole à l'horizon 2030 et de préparer le futur Programme de Développement Rural de La Réunion (PDRR) 2021-2027. Une réflexion qui se construit avec l'ensemble des acteurs agricoles et institutionnels.

Il s'agit d'identifier une stratégie partagée par l'ensemble des acteurs, pour élaborer un plan d'actions d'ici à la fin 2019. Le Conseil départemental et ses

partenaires se sont fixé les objectifs stratégiques pour répondre à cette finalité :

- sécuriser et poursuivre le développement de l'économie agricole à travers la diversification des sources de revenu,
- mettre en valeur les productions locales et conquérir de nouveaux marchés,
- consolider le tissu social en valorisant les métiers de l'agriculture,
- faire face au défi des évolutions environnementales et sanitaires et poursuivre la transition agro-écologique,
- préserver et valoriser le potentiel agricole,
- viser l'auto suffisance en faisant progresser les produits locaux de qualité.

« *L'agriculture Réunionnaise de demain doit nécessairement répondre à cette triple exigence : la préservation de nos traditions et de notre environnement, la capacité à nourrir une population qui atteindra le million d'habitants à l'horizon 2050 et le rayonnement de nos produits au-delà de notre territoire* », précise Cyrille Melchior, Président du Département de La Réunion.

## AMBITIEUX POUR LA RÉUNION

### État des lieux de l'agriculture réunionnaise

42 000 hectares dont 1/3 irrigués  
+ de 19 000 emplois  
77 % de couverture en produits frais

#### Filière canne-sucre

##### Principaux chiffres

- 22 000 ha
- 3 000 exploitations
- 11 800 emplois directs

##### Problématique

- dépendance aux aides publiques
- faible valeur ajoutée pour les planteurs

#### Filière fruits et légumes

##### Principaux chiffres

- 2 000 exploitations
- 5 580 ha
- Taux de couverture : 67 % (frais)

##### Problématique

- forte demande à l'export
- déficit de produits transformés

#### Filières animales

##### Principaux chiffres

- 8 filières : bovin, lait, porc, volaille, lapin, caprin, ovin, œufs
- taux de couverture globale : 90 %

##### Problématique

- concurrence accrue des viandes importées
- déficit de produits transformés

#### Autres productions

##### Horticulture

- 346 producteurs

##### Vanille

- 180 producteurs (250 ha)

##### Miel

- 100 apiculteurs

##### PAPAM

- curcuma
- géranium
- café

#### Le BIO

234 exploitations



### AGRIPéi, les orientations déjà établies :

- protéger le foncier agricole et conquérir les terres en friches,
- développer la diversification,
- développer les outils de production et l'emploi,
- augmenter le nombre d'exploitations BIO,
- améliorer le taux de couverture des produits locaux.

**06/07/19** Athlètes du Club Réunion, 10<sup>es</sup> JIOI à la Villa.



**06/05/19** Mission interministérielle en vue de la recentralisation du RSA.



**17/06/19** Prise de fonction du Préfet Jacques Billant.



**30/06/19** Fête de l'Eid 2019.



**29/06/19** Matinée d'information pour les candidats à la mobilité.



**27/06/19** Fête nationale Malgache.

**20/06/19** Concours de slam et danses urbaines 2019.



**07/06/19** Concours « défense et illustrations de la langue française ».



**Beaucoup de familles Réunionnaises doivent faire face aux difficultés liées à la prise en charge d'un enfant, d'un conjoint, d'un parent ou d'un proche en situation de handicap. Pour les accompagner, elles peuvent compter sur le soutien de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Cette institution est un groupement d'intérêt public placé sous tutelle du Conseil départemental.**

Sur notre territoire, 52 121 Réunionnais, soit 6,1 % de la population, bénéficient des différentes aides au handicap. La MDPH fonctionne comme un guichet unique pour faciliter les démarches pour les personnes porteuses de handicap et leur famille.

Il existe une MDPH dans chaque département pour les accueillir, les informer, les orienter et les accompagner. Dans notre département, c'est le Conseil départemental qui anime la gouvernance de la MDPH en lien avec les services de l'État, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les organismes de protection sociale ou encore les représentants des associations de personnes en situation de handicap. 85 professionnels

travaillent au quotidien au sein des MDPH de Saint-Denis et de Saint-Pierre. Ils assurent des missions essentielles d'accueil et d'évaluation des besoins. *« Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les professionnels de la MDPH qui prennent les décisions mais c'est une Commission composée de 23 membres. Nos professionnels apportent leur expertise pluridisciplinaire pour que la Commission statue équitablement sur des bases légales »* précise Déva Radakichenin, le directeur de la MDPH. Cette Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), se réunit au moins 60 fois dans l'année pour examiner environ 22 000 cas. 70 % des demandes reçoivent une décision favorable.

### **Un formulaire plus précis pour répondre aux besoins des usagers**

En deux ans, les formulaires d'accès à une demande auprès de la MDPH ont complètement changé pour simplifier les démarches des usagers. Après la mise en service en 2017 d'un nouveau certificat médical plus précis sur le retentissement du handicap dans la vie des personnes concernées, un nouveau formulaire de demande est apparu au 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Un formulaire qui permet aux personnes handicapées de mieux exprimer leurs difficultés, leurs



### **Jacqueline, maman de Martine : « La MDPH, c'est ma maison »**

Ma première demande, je l'ai faite à la Cotorep (actuelle MDPH) pour une orientation en institut.

Ma fille Martine avait alors 26 ans. À l'époque, il n'existait pas vraiment d'accompagnement pour les familles. Depuis, Martine perçoit l'AAH et l'APCH grâce à la MDPH. L'AAH nous permet de gérer les dépenses du quotidien. L'APCH est un plus pour les loisirs et les sorties. C'est important d'avoir une telle structure. Je dis toujours que lorsque j'arrive à la MDPH, c'est ma maison, je me sens chez moi. Les familles ne doivent pas avoir honte d'y aller. Il y a une équipe qui est formée pour comprendre ce que nous traversons.

## DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



## Les dispositifs de la MDPH

**Pour les besoins de la vie quotidienne**

- ◆ **Vous avez moins de 20 ans**
  - Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) voire un de ses compléments
- ◆ **Vous avez plus de 20 ans**
  - Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
  - Complément de ressources
  - Orientation vers un Etablissement ou Service Médico-Social (ESMS)\*\*
  - Renouvellement d'allocations compensatrices (ACTP ou ACFP)\*
- ◆ **Quel que soit l'âge**
  - Prestation de Compensation du Handicap (PCH)\*
  - Carte mobilité inclusion - mention invalidité ou priorité \*
  - Carte mobilité inclusion - mention stationnement \*
  - Affiliation gratuite à l'Assurance Vieillesse des Parents aux Foyers (AVPF)

**Pour les besoins de la vie scolaire et étudiante**

Parcours de scolarisation en milieu ordinaire : Ulis, AESH, maintien en maternelle, matériel adapté, avis Segpa, aménagement examen, transport scolaire adapté\* et/ou parcours de scolarisation avec un accompagnement médico-social (ESMS enfants)

**Pour les besoins de la vie professionnelle**

- Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Orientation professionnelle vers le marché du travail
- Orientation professionnelle vers le milieu protégé (ESAT)
- Formation professionnelle adaptée (CRP, CPO, ...)

[\*compétence totale, \*\*compétence partielle (FAO, SAVS, FH) ou partagée (SAMSAH, FAM)].

besoins et attentes vis-à-vis de la MDPH. Ce formulaire facilite l'expression des besoins en trois grandes catégories : la vie quotidienne (volet B), la vie scolaire et étudiante (volet C) et la vie professionnelle (volet D).

Les aidants peuvent aussi exprimer leurs besoins (volet F). « *Le nouveau formulaire change radicalement la donne. Les personnes peuvent exprimer tous leurs besoins et attentes. La MDPH réalise alors une évaluation globale de leur situation et leur propose des réponses adaptées* » explique le directeur de la MDPH.

C'est une équipe pluridisciplinaire élargie qui se charge d'assurer cette évaluation en fonction des pathologies rencontrées. Ce travail est ensuite restitué devant la CDAPH pour qu'elle prenne les décisions les plus pertinentes.

## Les dispositifs du Département

- ◆ **L'accueil familial pour les personnes handicapées**  
Permettre à des particuliers ayant obtenu un agrément d'accueillir à leur domicile entre 1 et 3 adultes en situation de handicap.
- ◆ **L'accueil de jour pour malades d'Alzheimer (ou d'une pathologie apparentée)**  
Accueillir pour une ou plusieurs journées ou demi-journées par semaine des personnes âgées vivant à leur domicile dans des locaux dédiés.
- ◆ **Pass Transport**  
Faciliter le déplacement des personnes

handicapées dans leur vie quotidienne et favoriser l'autonomie.

◆ **Transport scolaire des élèves handicapés**

Permettre aux élèves, de la maternelle à l'Université, qui sont dans l'incapacité d'emprunter les réseaux de transports publics en raison de la gravité de leur handicap, d'avoir accès à une prise en charge du transport scolaire.

◆ **Pass loisirs**

Favoriser l'accès aux loisirs des personnes porteuses de handicap (activités sportives, culturelles ou de loisirs).

## PLAN PAUVRETÉ : ÊTRE AUX CÔTÉS DES PLUS VULNÉRABLES

**Avec la signature de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, le Département chef de file de la politique sociale, s'engage encore plus dans l'accompagnement des familles Réunionnaises en difficulté. Cette convention signée avec l'État le 28 février dernier s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.**

Avec le Plan Pauvreté, le Conseil départemental souhaite construire une société plus égalitaire notamment en direction des plus faibles. La convention signée avec l'État pose les bases de l'engagement de la Collectivité territoriale dans le renforcement de sa politique sociale. Un engagement qui se traduit, par exemple, par le renforcement du soutien à la parentalité auprès des familles vulnérables, par l'amélioration du lien parents-enfants, notamment dans des cas de mères mineures ou de famille monoparentales. Désormais avec la reprise par l'État de la gestion du Revenu de Solidarité Active (RSA), le Conseil départemental pourra mobiliser les moyens financiers pour développer ses intentions et mettre en place de nouvelles actions, « *Sur le plan financier, il s'agit pour l'État de permettre à la collectivité de dégager une marge de manœuvre d'environ 25 M€ par an. Une somme qui permet d'amplifier les actions sociales et d'insertion* », précise Cyrille Melchior, le Président du Département.

### Objectif : la réussite personnelle et professionnelle

Si aucune réponse formelle n'a été apportée lors de la concertation sur les modalités de cette recentralisation, les élus du Département souhaitent que les bénéficiaires du RSA puissent désormais cumuler des revenus tirés des parcours d'insertion. Une proposition qui rejoint les objectifs fixés



dans le plan national de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Dans sa déclinaison locale, le volet insertion vise à améliorer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. L'objectif est de réduire les délais d'orientation avec un Contrat d'Engagement Réciproque simplifié et évolutif. Par ailleurs, les bénéficiaires du RSA seront accompagnés dans la création d'entreprise. S'ajoute à cela un parcours mobilité avec le CNARM ou encore des formations avec des modules comme le « coaching et la remobilisation ».

Outre ce volet insertion, il s'agit aussi de lutter contre le décrochage scolaire avec le dispositif « collège des parents », qui vise à faire revenir les parents au sein de l'établissement scolaire. Les familles seront également accompagnées, notamment pour prévenir l'expulsion locative. Une volonté de la Collectivité qui s'est déjà traduite par la signature d'une convention avec le Département, la SIDR et le CDC habitat pour la mise sur le marché de 2 000 logements sociaux. Les familles les plus démunies bénéficieront d'une aide alimentaire à travers un dispositif de proximité qui permet d'aller à leur rencontre, notamment dans les territoires les plus reculés. Le Département continue sa politique de lutte contre le gaspillage

### Prévenir la rupture sociale chez les jeunes

La politique de prévention spécialisée du Département vient compléter les initiatives déjà inscrites dans le Pacte de Solidarité Territorial (PST). Il s'agit de mettre à disposition des communes\* rencontrant des difficultés sociales, des éducateurs de rue et des psychologues en horaires décalés. Ces derniers auront à charge de repérer les jeunes de 16 à 25 ans en rupture sociale et éducative.

Le Département s'engage aussi à prévenir les sorties non-accompagnées des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), en leur garantissant l'accès à un logement stable et adapté, les aider à construire des parcours d'insertion et leur garantir l'accès aux droits et aux soins.

\* Saint-Benoît, Salazie, Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Cilaos, Saint-Pierre et Saint-Paul.

alimentaire et veut créer des jardins de cocagne sur toute l'île. Une politique d'insertion qui passe aussi par le sport et la culture, pour que les jeunes puissent révéler leurs talents et en faire un tremplin d'insertion professionnelle.

# JARDIN DE L'ÉTAT : UNE PLUIE DE JEUX D'EAU POUR LE BONHEUR DES ENFANTS

Même si les températures ne s'y prêtent pas encore, l'arrivée des jeux d'eau dans le Jardin de l'État ne souffre aucunement de l'hiver austral. Il suffit d'écouter les cris des marmailles qui proviennent de l'aire de jeux d'eau pour comprendre. Depuis quelques semaines, le Département de La Réunion a rouvert cet espace dédié aux enfants. L'occasion également de redonner des couleurs au Jardin de l'État avec de nouveaux aménagements au niveau des espaces verts et dans les allées.



## Horaires d'ouverture

- ◆ Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : de 6 h à 19 h
- ◆ Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : de 6 h à 18 h

### Horaires des jeux d'eau

- ◆ Hors vacances scolaires : les mercredis, samedis et dimanches de 9 h à 17 h
- ◆ Pendant les vacances scolaires : tous les jours de 9 h à 17 h
- ◆ Visites guidées possibles sur rendez-vous par téléphone au 06 92 974 847

Il aura fallu patienter quelques mois pour profiter de nouveau de cette activité dédiée aux enfants de 3 à 12 ans. Aujourd'hui, l'aire de jeux d'eau est de nouveau opérationnelle. L'espace avait été fermé à cause d'une panne des pompes. « Nous avons fait une révision générale des équipements. Nous avons remplacé les sept pompes hydrauliques et les panneaux d'information. Il était important de rendre cet équipement aux usagers : il y avait une forte demande du public », explique Jean-Hubert Sacri, responsable du service maintenance. Une remise en route qui s'accompagne de mesures de sécurité. « La présence des enfants sur cette aire de jeux nécessite en permanence la surveillance d'un agent. C'est pourquoi, je demande aux familles d'être toujours présentes car il arrive encore que des enfants jouent seuls, et cela peut être dangereux », précise David Checkouri, directeur des Moyens généraux et responsable du Jardin de l'État. 500 m<sup>2</sup> de jeux d'eau avec des canons à eau, des fontaines et des jets mais également de nouveaux aménagements avec une série de travaux qui a débuté depuis quelques mois dans le Jardin de l'État.

### Redonner des couleurs au Jardin

« Nous avons dans un premier temps réduit les manifestations pour laisser respirer le jardin. », explique David Checkouri. Une fréquentation moins

intensive qui a permis au gazon de repousser et reprendre des couleurs. Les espaces verts ont bénéficié de traitements avec de l'engrais bio. « Nous tendons vraiment vers l'utilisation de produits biologiques dans le respect de l'environnement. On a des plantes qui ne demandent pas d'eau et qui sont nourries grâce aux copeaux de bois. Ces copeaux retiennent l'eau de pluie. Des copeaux qui d'ailleurs proviennent des élagages que nous effectuons dans le Jardin ». Pour embellir ce site emblématique, les équipes des espaces verts ont fait des parterres fleuris. On peut par exemple voir de belles jardinières fabriquées, entre autres, par l'atelier bois de goyaviers. « On a refait les allées. Désormais, les bancs qui étaient au soleil bénéficieront de l'ombre des branches de camphriers qui vont de l'entrée jusqu'au Muséum d'Histoire naturelle. » Autre lifting, celui des bassins. Ils ont été nettoyés et les tilapias remplacés par des pangasius, qui se chargent désormais de la propreté puisque ce sont des poissons nettoyeurs. Des bosquets de papyrus ont été repiqués pour donner encore plus de relief au bassin. Le Jardin de l'État est aussi connu pour sa richesse botanique avec des espèces rares comme le sablier des Antilles ou encore le giroflier. « Chaque arbre sera doté d'un QR code. Ainsi, les visiteurs pourront découvrir l'histoire de chaque arbre, sa vie, son développement... »

## LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : LA BIODIVERSITÉ RÉUNIONNAISE EN DANGER !



**Tan rouge, Mahot, Grand natte, Bois d'osto, Bois de cabri, Ambaville, Tamarin des Hauts... des espèces endémiques et indigènes de La Réunion et la liste est encore longue... Encore longue jusqu'à quand ? Car le danger guette et la situation est urgente. Pour lutter contre les « prédateurs » qui ne cessent de gagner du terrain, le Département et ses partenaires ont mis en place une stratégie de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes.**

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) progressent chaque année. Et aujourd'hui, le constat est sans appel, la biodiversité exceptionnelle de notre île est en danger. La Réunion est réputée au niveau mondial pour son taux d'endémisme record, 34 % de végétaux, 45 % d'oiseaux et 30 % de sa surface en végétation indigène témoignent de cette richesse.

Une biodiversité d'exception qui lui a valu en août 2010 de voir ses « Pitons, Cirques et Remparts » inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco. Une précieuse distinction qui peut être remise en cause à tout moment. C'est l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui a en charge l'évaluation de l'état du bien classé. Un rapport de l'UICN en 2017 a conclu à la détérioration de la conservation de nos espèces endémiques. La faute aux Plantes Exotiques Envahissantes (Ajonc d'Europe, Longose, Goyavier, Raisin marron) qui causent énormément de dégâts. C'est près du tiers des espèces endémiques de La Réunion qui est menacé d'extinction. Une menace essentiellement liée aux activités humaines avec l'introduction d'espèces envahissantes ou encore la destruction des habitats naturels. La préservation de nos milieux naturels constitue depuis plus de 30 ans une priorité pour le Département.

### La politique environnementale en chiffres

- ◆ 20 M€ pour la préservation et la valorisation des milieux naturels remarquables
- ◆ 40 % du territoire Réunionnais (100 000 hectares)

Dans le cadre de la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : 10 M€ /an pour traiter 600 à 800 hectares de forêts, planter entre 16 000 et 20 000 arbres indigènes et endémiques.

« De nombreuses actions ont été portées par la Collectivité pour tenter d'enrayer le phénomène avec la création du Parc National et de deux réserves nationales (l'Étang Saint-Paul et la Réserve Marine). Le Département finance par ailleurs des programmes de restauration et de conservation des milieux naturels », précise le Président du Conseil départemental Cyrille Melchior.

### Zéro glyphosate dans nos espaces naturels

**Depuis le mois d'octobre 2018, le glyphosate n'est plus utilisé par les agents de l'ONF. Jusqu'à présent, seuls 6 litres par an étaient utilisés sur les 100 000 hectares d'espaces naturels, pour lutter contre certaines espèces invasives. C'est désormais zéro glyphosate.**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE : RÉPONDRE À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

« *Jamais sans ma lampe LED* » c'est un slogan qui pourrait illustrer la volonté du Conseil départemental dans son engagement pour la préservation de l'environnement et la transition écologique. L'illustration en a été faite le 31 mai dernier en pleine Semaine Européenne du Développement Durable. Les jeunes du collège Émile Hugot ont reçu chacun un kit-éco contenant 6 lampes LED.



« Lampe LED en main, éclairons notre avenir », c'est avec ces mots que le Département, et son partenaire EDF, ont lancé les opérations de la Semaine Européenne du Développement Durable. Un programme d'actions en direction des jeunes qui a débuté avec une première distribution au collège Émile Hugot. « *Les collégiens, c'est à dire tous ces jeunes qui constituent les citoyens de demain, sont la cible de toutes les actions de communication que nous menons au Conseil départemental. Ce sont eux qui à travers de petits gestes feront les économies d'énergie nécessaires pour notre planète.* », précise le Président du Département,

Cyrille Melchior. Le Directeur régional de EDF Réunion, qui était aussi présent lors de cette opération, a lui aussi souligné l'importance de cette action, « *Agir sur les équipements et agir sur les comportements c'est comme cela qu'on peut sensibiliser les jeunes collégiens à la maîtrise de l'énergie, à la réduction de la consommation d'électricité. Cette rencontre a aussi été l'occasion de les sensibiliser aux éco-gestes efficaces* ». Au total, ce sont 60 000 collégiens qui bénéficieront de 360 000 lampes basse consommation. Le partenariat Département-EDF s'inscrit dans une démarche ambitieuse, celle de

disposer d'une production « 100 % énergie renouvelable » d'ici à 2030. Une première petite pierre à l'édifice puisque chaque collégien qui utilisera des lampes LED chez lui permettra à sa famille de réduire sa consommation d'électricité de 4 % c'est-à-dire une économie de 15 à 20 € sur la facture.

### Sensibiliser le plus grand nombre

Une action relayée par le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) comme le précise sa présidente Élodie Boyer, « *C'est important d'avoir des explications précises qui nous permettent de mieux comprendre les enjeux. On est les futurs acteurs de demain et c'est important que nous soyons les ambassadeurs dans les collèges et auprès de nos familles.* »

Des nouvelles ampoules économiques en énergie dans les maisons mais également dans les collèges puisque tous les établissements scolaires dépendant de notre Collectivité seront, à terme, équipés de lampes LED.

### Convention partenariale Département-SIDELEC

Lors de la COP21, l'« Accord de Paris » a été adopté. Au niveau local, le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) de La Réunion, co-élaboré entre l'État et la Région, contient la stratégie pour assurer le développement de l'île en matière d'énergies renouvelables et de maîtrise d'énergie avec pour objectif d'atteindre l'autonomie électrique en 2030. Le 24 avril dernier, le Département et le SIDELEC (Syndicat Intercommunal d'Électricité de La Réunion) ont signé une convention pour participer pleinement à cette stratégie énergétique. Cette convention répond à deux objectifs, la maîtrise des consommations énergétiques et le renforcement de l'utilisation des énergies propres et renouvelables. Avec l'appui du SIDELEC, le Département souhaite diminuer la consommation d'énergie notamment sur l'éclairage de ses 400 sites. Une autre action importante de la Collectivité en cofinancement, faire de Mafate un village solaire. 1,6 M€ d'investissement qui permettront d'équiper l'ensemble des 300 foyers.



## QUAND LES COLLÉGIENS FONT LEUR CINÉMA

Comment tordre le cou aux clichés véhiculés à propos du Chaudron ? La réponse est toute trouvée avec le film du collège Élie Wiesel qui remporte le 1<sup>er</sup> Prix du premier festival du film scolaire du Département. *Ciné Collège* ou comment révéler des talents devant et derrière la caméra.



### Palmarès

- 1<sup>er</sup> prix : collège Élie Wiesel - Saint-Denis (Chaudron) : « Le Chaudron et nous »
- 2<sup>e</sup> prix : collège Antoine Soubou - Saint-Paul : « Absent »
- 3<sup>e</sup> prix : collège Mille Roches - Saint-André : « Gardien des Mille Roches »
- 4<sup>e</sup> prix : collège Ligne des Bambous - Saint-Pierre : « La disparition »
- 5<sup>e</sup> prix : collège Étang Saint-Paul : « Le naufragé »
- Prix du Jury : collège Émilien Adam de Villiers - Saint-Pierre : « Nout' Zistoïr Nout' Memoïr »

**Pour visionner les films, rendez-vous sur le site du Département, rubrique éducation.**



« Avec ce concours départemental du film scolaire, nous voulons inviter les collégiens à passer derrière la caméra et à évoquer leur perception de la vie dans leur collège, et la vie du collège dans leur quartier », explique Cyrille Melchior, le Président du Conseil départemental. Mission plus que réussie pour le collège Élie Wiesel ainsi que les 4 autres collèges récompensés. 14 collèges ont participé à ce concours et chaque établissement scolaire a reçu une dotation de 3 000 € pour s'octroyer le soutien d'un professionnel de la vidéo ou pour acheter du matériel. Les jeunes réalisateurs et vidéastes avaient jusqu'au 4 mai pour rendre leur film. Une première édition qui a permis

de révéler la qualité de l'écriture, de la réalisation et des scénarios des collégiens participants. Pour Lino, le Président du jury : « Moi j'ai trouvé ça génial. L'initiative est très belle. ». Pour Alain Armand, Vice-Président du Conseil départemental, « C'est une très belle opération qui a permis de mettre en valeur des talents et de trouver des élèves engagés et formidables. Des vocations peuvent naître de cette expérience, certains pourront en faire leur métier ».

Une deuxième édition est d'ores et déjà en préparation.

### Regarder le Chaudron sous un « autre angle »

« Le Chaudron et nous » est l'histoire d'un jeune qui intègre le collège du Chaudron et qui arrive avec des idées toutes faites et qui refuse de s'intégrer à son établissement scolaire. Il ne veut surtout pas se lier d'amitié avec ces jeunes à la mauvaise réputation. Pour l'aider à dépasser ses idées reçues et ses préjugés, un professeur l'invite à rejoindre l'atelier vidéo. À travers le film que les élèves de l'atelier vont réaliser sur le quartier, Étaniel va découvrir un environnement loin de ce qu'il a pu voir à la télévision. La morale de l'histoire, c'est un quartier comme les autres, solidaire où les difficultés sont les mêmes qu'ailleurs et où il fait bon vivre car il y existe une vraie solidarité.



## EXPRESSION DES GROUPES

### Groupe majoritaire

En tant que pilote de la politique agricole, et collectivité compétente dans ce domaine, le Département de La Réunion est très sensible à la détresse du monde agricole réunionnais. Avec le risque d'une suppression de l'aide à la filière canne et la non-revalorisation des aides du CIOM, depuis 10 ans, en particulier pour les filières viandes, un pan majeur de l'économie réunionnaise est en difficulté. Nous partageons donc l'inquiétude légitime des agriculteurs et producteurs réunionnais soucieux de leur avenir. Des milliers d'emplois sont menacés. Une agriculture traditionnelle et historique est en péril. Des outils de production et un véritable savoir-faire risquent de disparaître.

Compte tenu de l'importance des filières agricoles pour le développement et l'autonomie alimentaire de notre territoire, le Département tient à réaffirmer son entier soutien à l'agriculture péi. Tous les moyens doivent être mis en œuvre afin de préserver cette économie porteuse d'emplois, de richesse et d'excellence.

Le projet AGRIPéi 2030 porté par la collectivité défend cette ambition de pérenniser notre modèle agricole familial source de revenu, d'emploi, de nourriture et produits agricoles diversifiés, d'aménités paysagères et environnementales. Elle va même plus loin en posant une vision du développement agricole de notre territoire sur les 20 à 30 prochaines années afin de répondre aux défis à venir: le défi climatique, le défi démographique, le défi de la mondialisation.

Plus que jamais, nous devons faire preuve d'unité, de solidarité, d'ingénierie et d'innovation pour bâtir la politique agricole d'aujourd'hui et de demain.

Cyrille Melchior

### Groupe Tampon Avenir

Le modèle agricole réunionnais est à la croisée des chemins. Ces multiples enjeux sur le plan économique, social, environnemental et de l'aménagement du territoire sont actuellement confrontés aux conséquences de la fin des quotas sucriers, les difficultés économiques et sanitaires des filières alimentaires animales, la concurrence exacerbée des importations.

Aujourd'hui, les incertitudes et les contraintes budgétaires nationales et européennes mettent en danger le développement et l'avenir des filières agricoles.

Il devient nécessaire de trouver des perspectives ambitieuses pour construire le modèle de demain.

Par le biais du plan AGRIPéi 2030, élaboré par le Département et les acteurs du monde agricole, des réflexions seront portées sur la protection et la valorisation du foncier, du développement de la diversification des productions, ou encore de la transition agro-écologique. Certains objectifs, déjà mis en œuvre, sont facteurs de réussite et révélateurs d'innovation.

Solidaires à l'ensemble du secteur agricole, les Conseillers départementaux du Tampon réaffirment leur soutien à toutes les filières de La Réunion.

Pour le Groupe Tampon Avenir  
André Thien-Ah-Koon

*Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.*

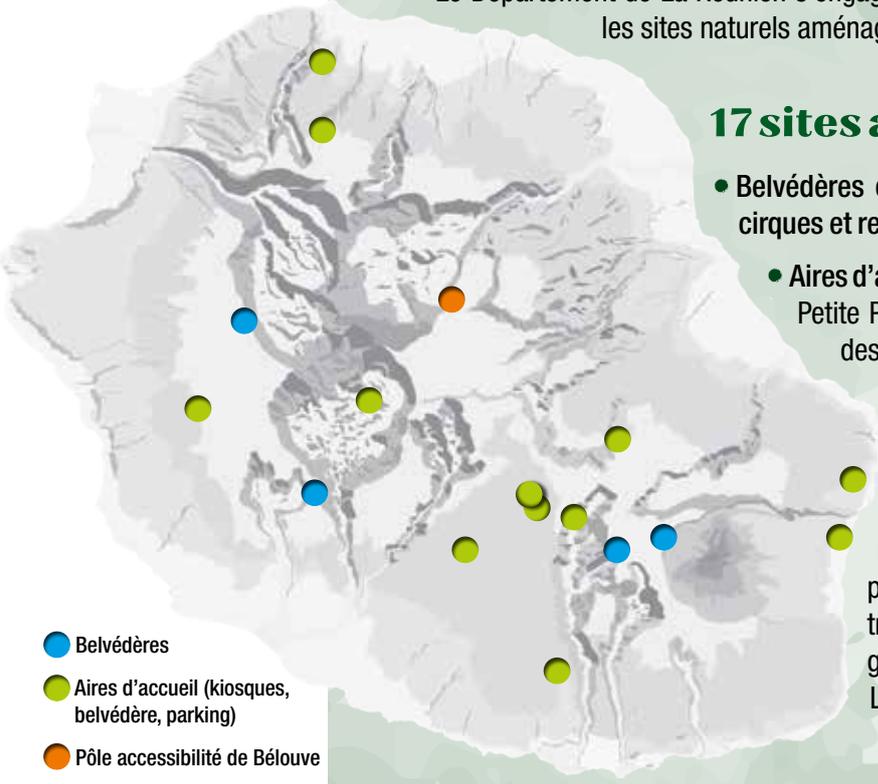
# Des sites naturels ACCESSIBLES À TOUS

**DONNER À TOUS LA POSSIBILITÉ DE DÉCOUVRIR LES PAYSAGES  
EXCEPTIONNELS DE L'ÎLE ET DE VIVRE DES MOMENTS D'ÉMOTION :  
UN ENGAGEMENT FORT DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION**

Le Département de La Réunion s'engage dans une démarche volontaire et sociale en ouvrant les sites naturels aménagés au plus grand nombre.

## 17 sites accessibles à tous les publics

- Belvédères offrant les plus beaux points de vue sur les pitons, cirques et remparts : Maïdo, Pas de Bellecombe, Fenêtre des Makes
- Aires d'accueil (kiosques, belvédère, parking) : Mamode Camp, Petite Plaine, Providence, Piton Sec (2 sites), Route forestière des Tamarins, Plaine des Grègues, Site de la Vierge au Parasol, La Source à Sainte-Rose, Roche Merveilleuse à Cilaos, Domaine Archambeaud au Tampon, Plateau Nez de Bœuf, Pas des Sables.
- Le pôle accessibilité de Bélouve : un sentier immergé dans la forêt de Tamarins sur 300 mètres de platelage bois, équipé de médias de découverte, le tout transcrit dans des audio guides. Salle d'exposition, audio guides disponibles gratuitement au gîte, une première à La Réunion !

- 
- Belvédères
  - Aires d'accueil (kiosques, belvédère, parking)
  - Pôle accessibilité de Bélouve

**DÉCOUVREZ  
L'AIRE D'ACCUEIL  
DU NEZ DE BŒUF :  
NOUVEAU SITE  
AMÉNAGÉ !**  
Un parcours de 660 mètres  
avec un point de vue sur la  
Rivière des Remparts.



Le Département aux côtés des Réunionnais

## AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE



Le Département souhaite répondre aux besoins de développement des Hauts du sud et présente aux citoyens un projet d'aménagement de la RD400 : 1,7 km de route neuve et 3 km d'aménagements sur la RD 400 existante au Tampon.

Ce projet d'aménagement de la RD400 a pour objectif de fluidifier les voies existantes environnantes, tout en accompagnant le développement économique de la ZAE (Zone d'Activité Économique).

**CONCERTATION PUBLIQUE**  
du 2 au 30 septembre.

Des panneaux d'information  
seront exposés aux mairies annexes  
de la Ravine des Cabris (Saint Pierre)  
et de Trois Mares (Tampon) et à l'UTR  
Sud de Saint Louis.

### RÉUNIONS PUBLIQUES :

- Le 4 septembre de 17h à 19h  
salle Mahavel à la Ravine  
des Cabris à Saint Pierre
- Le 11 septembre de 16h à 18h  
à la mairie annexe de Trois  
Mares au Tampon

**Donnez  
votre avis**

Rendez-vous sur  
[RD400.departement974.fr](http://RD400.departement974.fr)

du 2 au 30 septembre